

■ **Société coopérative immobilière Charmin**, à Fribourg, CH-217-0150203-6, construction d'immeubles locatifs, à caractère social, etc. (FOSC du 31.07.1991, p. 3337). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 01.05.2007. La liquidation sera opérée sous la raison sociale: **Société coopérative immobilière Charmin en liquidation**, par Castella Jean-Marie, président inscrit, nommé liquidateur, avec signature individuelle. Castella André n'est plus vice-président et Jenny Edgar n'est plus secrétaire, leur signature est radiée. Adresse de liquidation: Hauteville, Au Village 312, c/o Jean-Marie Castella.

Journal no 2777 du 26.06.2007
(04003432 / CH-217.0.150.203-6)